



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 12 JUILLET 2014 AU POULDU

Elus : M. le Maire, Denez DUIGOU, David ROSSIGNOL, Véronique LE CORVAISIER, Joël LE THOER

Personnel communal : Lionel RUNAVOT - Responsable du pôle technique, Florent BROCHARD, Responsable du pôle administratif

M. le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Il précise que les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et qu'une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet : [http://www.cloharscarnoet.fr/wordpress/wpcontent/uploads/2014/06/formulaire\\_demande\\_intervention\\_st\\_clohars\\_carnoet.pdf](http://www.cloharscarnoet.fr/wordpress/wpcontent/uploads/2014/06/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf)

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs, entre autres.

M. le Maire rappelle les éléments importants qui ont concerné le Pouldu l'année écoulée :

- Lancement des travaux de la station d'épuration. La fin des travaux est programmée au 15 septembre.
- Lancement du lotissement de Kernévénas : 52 lots libres et 12 locations accessions. Des réservations sont d'ores et déjà prises par l'OPAC.
- Travaux portuaires : 105 000 € pour le port de Pouldu Laïta. Le môle de la Grenouille a été partiellement restauré et réparé : 60 000 €.
- De nouveaux plateaux surélevés sur la route de la forêt sont en train d'être installés.
- Lancement des travaux de la base de surf au Kérou. Livraison prévue en mars 2015.

En fin de réunion, trois personnes seront invitées à se présenter pour assurer le suivi de chacun des points évoqués lors de cette réunion.

### Réponses fournies aux questions posées en 2013 :

En noir réponse fournies en 2013

En rouge réalisations et précisions apportées lors de la réunion de quartier 2014.

Plage de Porgastel : accès impraticable, suite à un effondrement de terrain cet hiver, une pelleteuse a étalé les gravats

Gérard COTTREL informe que 2 Interventions après des pluies excessives ont été faites cet hiver mais elles n'ont pas été concluantes. Il y a de la terre arable et de la terre meuble : les pluies excessives ont provoqué un



<p>et mis du sable par-dessus. Certaines personnes ne peuvent remonter de la plage, c'est très dangereux.</p>	<p>éboulement de cette terre végétale. Les Services Techniques ont nivelé ce qui restait mais pas de solution</p> <p>Les Services Techniques (ST) et Gérard COTTREL vont y retourner.</p> <p>L'escalier a été refait, tout a été remis en place, mais c'est à nouveau parti durant l'hiver. Nous sommes intervenus de nouveau au printemps et du sable a été rajouté.</p>
<p>Les gens roulent trop vite dans la rue des Grands Sables. Peut-on faire une visualisation plus forte ?</p> <p>Panneau de rappel demandé.</p> <p>Les cyclistes prennent le sens interdit, ce qui est autorisé : il faudrait inscrire au sol un vélo vert avec une flèche pour ralentir la vitesse engendrée par le sens unique.</p>	<p>La circulation rue des Grands sables est limitée à 30km/heure. Le panneau n'était pas bien placé, il a été déplacé.</p> <p>Nous ne ferons pas de bande spécifique rue des Grands sables pour les cyclistes pour renforcer leur droit d'aller à contresens, c'est trop dangereux.</p> <p>Nous préférons travailler sur une signalisation globale pour les piétons sur l'ensemble de la Commune. Il est prévu notamment une voie littorale pour les vélos.</p>
<p>Possibilité de retravailler la visualisation des trottoirs rue des Grands sables, car beaucoup de personnes stationnent dessus ?</p>	<p>Les élus avaient fait le pari que ça fonctionnerait par le jeu des couleurs mais ce n'est pas assez efficace. Des barrières vont être posées en 2014 pour empêcher les véhicules de se garer</p> <p>Des barrières seront mises, mais pas dans l'immédiat, du fait du marché nocturne. Nous devons repérer les emprises des stands avant.</p>
<p>La limitation à 30 km/h dans le Pouldu, à quel endroit se termine-t-elle ?</p>	<p>Il manque un panneau fin de zone 30. Il sera installé après le passage surélevé</p> <p>Le panneau a été mis en place.</p>
<p>Chemin du Bel air : merci de clarifier l'accès du parking.</p>	<p>Il y a une enquête publique en cours : le commissaire reçoit tous ceux qui le souhaitent pour émettre son rapport qui exigera de nous que nous retravaillions le PLU qui est arrêté à ce jour</p> <p>Si le commissaire trouve nécessaire des modifications, nous en tiendrons compte</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique du PLU, le Commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à l'implantation de ce parking. Nous avons suivi son avis et supprimé l'emplacement réservé.</p>
<p>Porsguern : c'est dangereux.</p>	<p>Nous ne pouvons pas faire d'aménagements en plus c'est une RD. Panneau attention enfant sera étudié. Le Maire accepte de tenter 2 panneaux 30 malgré tous les avis contraires car les panneaux ne sont pas une solution miracle. Il y a fort à parier que dans le futur, les riverains se plaindront que les automobilistes ne respectent pas le panneau !</p>



	<p>Ce n'est pas de la mauvaise volonté mais le comportement civique des gens qui est en cause</p> <p>Des plateaux surélevés en zone 30 ont été posés avant le rond-point destinés à ralentir et prendre conscience qu'on arrive en agglomération. Nous avons posé aussi 2 panneaux de limitation à 30 km/h. Nous verrons si cela change quelque chose. Ce n'est pas parce qu'on rajoute une kyrielle de panneaux que les gens vont rouler moins vite.</p>
<p>Parking de Kérou : à quel prix l'avez-vous proposé ?</p>	<p>Le Maire a rencontré le notaire. Les héritiers voulaient bien vendre et le notaire leur a conseillé de vendre. Mais le 3ème héritier qui n'était pas là lors des premières négociations a convaincu les autres de ne pas signer. La proposition de prix demandée était incompatible avec l'évaluation des domaines et les ventes comparables dans le secteur</p> <p>Le parking du Kérou a été mis en emplacement réservé au PLU.</p>
<p>Rue du Kérou : les ASVP mettent des PV, mais ça ne règle pas le problème, car les véhicules veulent absolument se garer : il faudrait obstruer la partie haute de la rue en laissant le passage aux riverains et interdire totalement le stationnement.</p>	<p>Beaucoup de gens se plaignent et l'intérêt général est de rétablir ce parking ; mais on ne peut le faire en l'état.</p> <p>Aussi des lignes jaunes ont été peintes, des panneaux ont été posés et malheureusement cela ne suffit pas ! il y a 3 commerces donc on ne peut les pénaliser. 3 panneaux « Interdit sauf riverains » ont été posés : on ne peut être plus clairs. Les automobilistes sont prévenus et s'ils commettent des infractions, ils sont verbalisés.</p> <p>La seule chose qu'on peut faire pour empêcher les gens de se stationner est de mettre des PV. On ne peut pas empêcher les gens de se garer irrégulièrement.</p>
<p>3ème ponton au Pouldu port : erreur sur la hauteur des eaux ?</p>	<p>Lionel RUNAVOT explique que la 1ère phase a été réalisée. Il est prévu une passerelle métallique d'une vingtaine de mètres avec patelage bois</p> <p>La passerelle est en place et donne satisfaction.</p>
<p>Porte-parole d'une dizaine de riverains de la rue de Bellevue : rue de Groix rue très dangereuse avec les Sorties de bain : pas de trottoirs ni de marquage au sol et pour les sorties au niveau de la patte d'oie : gros risque.</p>	<p>Visite sur place pour voir ce que l'on faire...</p> <p>C'est effectivement difficile de tourner. Une bande jaune interdisant le stationnement a été marquée au sol pour permettre de tourner sans être gêné par les véhicules</p>
<p>Association de géographes : la zone 1AUL1 prévue au PLU avec un hôtel risque de dégrader une zone consacrée à l'agriculture.</p>	<p>Il est pris note de cette remarque et M Lescoat est invité à rencontrer le commissaire enquêteur à ce sujet</p> <p>Nous avons dit que nous nous en remettrions à l'avis du Commissaire enquêteur. Celui-ci s'est prononcé défavorablement. Nous avons enlevé cette zone du PLU.</p>



Rue des Grands sables : les joints ciments des bordures se désagrègent.	Le chantier est réceptionné et des réserves ont été émises sur les joints. La clause va être activée.  <b>Les joints ciments ont été repris.</b>
Question pour les pêcheurs plaisanciers : les parkings avec des croix jaunes permettent normalement de décharger le matériel et de repartir, mais il faut un temps raisonnable pour le faire. Certains ont eu des PV.	Gérard COTTREL a vu l'ASVP et lui a exposé le problème Le stationnement est effectivement illégal : tolérance à examiner mais il faut que la personne soit à proximité immédiate  <b>Effectivement, nous n'avions pas moyen de savoir combien de temps il fallait aux pêcheurs plaisanciers pour décharger. Ces emplacements ont été transformés en zone bleue.</b>
Bancs abimés à Porsmorich	Il sera enlevé.  <b>Cela a été fait. Des bancs ont déjà été rajoutés ou remplacés sur la commune. De nouvelles implantations seront faites au cours du mandat.</b>

### Questions 2014

Rue Anne de Bretagne : y-a-t-il un projet de trottoir ? Les piétons sont obligés de marcher sur la route. C'est dangereux.	Il n'y a pas de trottoirs prévus avec le nouveau lotissement. Nous allons regarder la faisabilité et voir les coûts.
Pouvez-vous nous donner des précisions sur le projet de ferme marine ?  Est-il possible de faire une information général pour l'ensemble de la Commune ?	M. le Maire : Le 18 juin s'est tenue une réunion avec la DDTM, les pêcheurs, l'IFREMER, un laboratoire de Brest et les trois maires concernés. J'avais précédemment reçu l'association DCE et des courriers de la Bande du Rigolo et des Amis des chemins de ronde.  Le compte rendu de cette réunion figure sur le site internet de la Commune. <a href="http://www.clohars-carnoet.fr/commission-cultures-marines-juin-2014/">http://www.clohars-carnoet.fr/commission-cultures-marines-juin-2014/</a>  Nous avons posé des questions concernant les pesticides, l'accrochage des algues, la durée de la concession, les surfaces, le déchargement au port de Doëlan. Nous sommes allés à Lesconil pour voir le projet existant.. Concernant Doëlan : nous avons convenu que nous n'avons pas de réponses affirmées sur la possibilité de débarquer, les horaires, le cheminement. Nous étudierons la faisabilité pour voir si c'est réalisable ou pas si l'avis préfectoral est favorable  Concernant l'algoculture, le plan breton prévoit 5 à 10 000 ha sur la Bretagne avec l'installation d'une filière professionnelle structurée, inexistante à ce jour.  Les fils sont maintenus avec des plots pour permettre la réversibilité du projet.  L'étude d'état initial ne se fera que s'il y a accord. Il y aura tous les ans des suivis et relevés. Le projet est conforme à ce qui se fait dans les zones Natura 2000.



	<p>M. le Maire : Ce n'est pas mon rôle de faire une information générale sur ce projet. J'ai remonté les questionnements des associations d'environnement de la commune. Sur ce qu'on a pu voir, l'impact visuel est limité, invisible à l'œil nu de la côte. La principale difficulté est le fait qu'il y aura des périmètres confisqués à la plaisance. Pour le côté scientifique, il y a l'IFREMER, le labo de Brest ... Nous ne sommes pas des scientifiques. Nous serons attentifs à la faisabilité sur Doëlan.</p> <p>M. Joël LE THOËR précise que les algues sous conditionnées en mer dans des big bags. Pas conditionnées sur le port.</p>
<p>Chemin de Porsguern : c'est la gadoue.</p> <p>Le problème vient notamment des chevaux qui passent ici au galop.</p>	<p>Le chemin a été refait une fois cet hiver. Nous avons interdit la circulation piétonne. Il a été refait récemment. L'entreprise a un objectif de résultat. Si ce n'est pas conforme à ce que nous souhaitons, ils n'auront pas la réception de chantier.</p> <p>Concernant le passage des chevaux, il est possible techniquement de les empêcher de passer. Est-ce souhaitable ? Nous étudierons la question.</p>
<p>Rue de St Maudet, la vitesse est excessive. La finition des bas-côtés est à revoir, c'était carrossable avant les travaux.</p>	<p>Pour la vitesse seuls les aménagements du type plateau produisent des effets sur la vitesse. Vous êtes en entrée d'agglomération, cela peut être envisagé mais budgétairement on ne peut pas en mettre partout dans un délai court.</p> <p>Pour le bas-côté le chantier n'est pas réceptionné. Il faudra que cela soit identique à l'état préalable.</p>
<p>Il y a un problème de visibilité sur le carrefour de Croas An Ter, des voitures remontent à toute allure. Possibilité d'un plateau ?</p>	<p>C'est une route départementale. La Commune ne peut intervenir qu'en agglomération. Cette question a déjà été évoquée lors d'une précédente réunion de quartier. Le Conseil général avait été saisi et avait répondu que les aménagements actuels étaient satisfaisants.</p> <p>M. RUNAVOT précise qu'il n'y aura pas de plateau à cet endroit. Le Conseil général a interdit les plateaux surélevés, même en agglomération.</p> <p>M. le Maire : nous allons quand même les solliciter de nouveau concernant ce carrefour.</p> <p>M. Olivier BONNET, pompier, signale que les ralentisseurs sont très dommageables lorsque des blessés sont transportés en ambulance.</p>
<p>Le chemin qui mène au camping du Vieux four est impraticable l'hiver.</p> <p>Est-il possible de prévoir des trottoirs dans la seconde partie de la rue du philosophe Alain ? Les gens marchent sur la partie réservée au voiture. Sur le bas-côté fait de gravillons, nous marchons coincés entre les voitures et les ronces.</p>	<p>Nous irons voir sur place</p> <p>Les travaux sont terminés. C'est aussi une histoire de coût. Nous ne mettons pas systématiquement des trottoirs de chaque côté des voies.</p> <p>M. le Maire précise qu'il a demandé à l'ASVP de mettre des PV sur les infractions au stationnement. Les gérants des campings nous ont dit qu'ils étaient satisfaits des circulations, idem pour les usagers de la chapelle. La balayeuse passe une fois par semaine au Pouldu, la priorité étant de ramasser les feuilles dans les caniveaux.</p>



	Concernant les ronces, nous notons les noms des propriétaires dont les haies ne sont pas taillées et qui débordent sur la voie publique, gênant la circulation. Parfois, certains propriétaires en résidence secondaire ne sont pas venus depuis plusieurs mois et ont leurs haies qui débordent. Nous écrivons, mais il arrive fréquemment que nos remarques soient très mal acceptées.
Boulevard des plages : problème de vitesse des véhicules entre Hent Ar Mor et la rue du camping du Kérou : les véhicules mordent sur la piste cyclable dans le virage, c'est excessivement dangereux.	Nous irons voir sur place.
Qu'allez-vous faire des pommiers à Kerzellec, ils ne sont pas entretenus ?  Accès : il y a besoin de rajouter du sable	Nous irons voir mais cette parcelle qui est un commun de village est régulièrement entretenue par nos services.  Accès à la STEP : il n'y a pas de difficulté en ce moment. Nous ferons ce que prévoit le permis de construire
Des nouvelles sur les travaux de l'hôtel Ar Men ?	Les propriétaires indiquent qu'il n'ouvrira pas cet été. Les artisans ont pris du retard. Ils espèrent une ouverture pour la saison prochaine.
Cet hiver il y a eu de grosses pluies. Rue Anne de Bretagne, l'eau descend du nouveau lotissement. Il y a des grilles au niveau de l'abri bus, mais toujours bouchées, de même sous les pins des terrains de tennis, les grilles sont bouchées avec formation de mares d'eau.	Les voiries sont abimées. On les répare régulièrement, mais le sable et les gravillons descendent quand il pleut et bouchent les grilles.  M. DUIGOU atteste que le quartier s'est effectivement beaucoup urbanisé avec des résidents à l'année. Il faudra effectivement penser à un aménagement global dans ce secteur.
Le sentier au sud du lotissement des Sentiers, en face de l'emplacement pour les poubelles est privé ou communal ? Il n'est jamais nettoyé.	M. RUNAVOT : je pense qu'il est communal, nous vérifierons.  <i>Après vérification, il s'avère que le chemin est privé, il appartient au lotissement des Sentiers.</i>
Rue du Port : circulation piétonne dangereuse.	Il n'est pas possible d'avoir des trottoirs compte tenu de l'étroitesse de la voie.
Il serait bon de vérifier l'état des routes au hameau de Kernou.	Nous irons voir à Kernou.
Riverains chargés du suivi de la réunion de quartier	MM. Texier et Montreuil, Mme Le Viol sont désignés comme référents chargés avec Mr Duigou et Mme Le Corvaisier du suivi de cette réunion.